

TRABEC FLASH

Bulletin d'information périodique n° 294 – 23/05/2022

Lutttes contre les tiques et les moustiques tigrés



Elections législatives 2022

Rappel : Dates des élections législatives : dimanches 12 et 19 juin 2022
Fermeture du bureau de vote à **19 h**

Si vous souhaitez participer à la tenue du bureau de vote, n'hésitez pas à vous faire connaître en mairie par mail, téléphone, ou plus simplement en y déposant le formulaire joint, complété de vos choix de dates et d'horaires.

Les tranches horaires à assurer ont été portées à 2h45 et seront de 8h00 à 10h45, 10h45 à 13h30, 13h30 à 16h15, 16h15 à 19h00, ainsi que le dépouillement des bulletins à partir de 19h00.

A noter dans l'agenda

Prochain Conseil Municipal



Le prochain Conseil Municipal a été fixé au vendredi 17 juin 2022 à 20h00

L'accès sera possible physiquement et toujours accessible en visioconférence.

Rendez-vous sur le site internet www.villeylesec.fr

Accès direct au lien de connexion en cliquant sur le logo de la commune, à droite sur la page d'accueil.

Attention : Ce lien ne sera actif que lorsque le conseil commencera !



La collecte des ordures ménagères décalée

La collecte des ordures ménagères du jeudi 26 mai est **REPORTÉE** au **SAMEDI 28 MAI 2022**

Relais petite enfance

Ordures ménagères
JOUR FÉRIÉ, LA COLLECTE EST DÉCALÉE

Dans le cadre de la réforme des modes d'accueil, l'ordonnance n° 2021-611 du 19 mai 2021 relative aux services aux familles renforce le rôle des RAM qui deviennent des Relais Petite Enfance (RPE), services de référence de l'accueil du jeune enfant pour les parents et les professionnels.

L'ensemble des missions des Relais Petite Enfance sont maintenant déclinées au sein d'un référentiel national des RPE et consultables sur le portail de la CAF.

Nouveau mail : rpe@terrestouloises.com

Tél : 06 30 92 09 61 / 09 74 19 55 99

Nom des animatrices : Mmes Béatrice GODFRIN et Sandrine GOMES DE OLIVEIRA

Retrouvez toutes nos infos sur notre site internet www.villeylesec.fr

Lutte contre la maladie de Lyme : opération TIQUoJARDIN

La lutte contre la maladie de Lyme constitue une priorité de santé publique en France et dans notre région. La bactérie en cause est transmise par les piqûres de tiques. Le deuxième lieu où les personnes se font piquer le plus en France est le jardin privé.

Le projet TIQUoJARDIN vise à mieux connaître le risque de piqûre de tique dans les jardins privés en y étudiant la densité de tiques présentes, la fréquence des piqûres et les agents pathogènes portés par ces tiques.

Comment participer au projet TIQUoJARDIN

Tout citoyen résidant à moins de 30 km autour de Nancy et ayant un jardin d'au moins 100 m² peut participer à TIQUoJARDIN en s'inscrivant sur la page internet du projet

<https://www.citique.fr/tiquojardin/>

La période de collecte a commencé le 1^{er} mai et se poursuit jusqu'au 10 juillet 2022.



Participez à la surveillance du moustique tigre

Limiter la prolifération du moustique, c'est l'affaire de tous !

Il est très petit : 5 mm, il est noir avec des rayures blanches

Il pique durant la journée et sa piqûre est douloureuse.

Si vous pensez avoir vu un moustique tigre, signalez sa présence sur www.signalement-moustique.fr

Pour en savoir plus sur le dispositif de surveillance et les conseils pour lutter contre la prolifération du moustique tigre : <https://www.grand-est.ars.sante.fr/moustique-tigre-et-maladies-vectorielles>



La femelle moustique tigre pond environ **100 œufs** par ponte. Au contact de l'eau, ces œufs donnent des larves.

C'EST LÀ QU'IL FAUT AGIR...

Partout, supprimons l'eau des récipients!

LE SAVIEZ-VOUS ?

Le moustique tigre n'aime pas voyager : il vit dans un rayon de 150m !

Le moustique tigre qui vous pique est né à proximité de chez vous, sur votre balcon, votre terrasse, dans votre jardin ou votre quartier.

Pour pondre ses œufs, il n'a besoin que d'une petite quantité d'eau : un bouchon à l'envers lui suffit... Alors coupons l'eau aux moustiques !

Le moustique tigre fait l'objet d'une surveillance renforcée car il peut, dans certaines conditions très particulières, transmettre le virus de la Dengue, du Chikungunya ou du Zika (s'il a piqué un malade revenant d'une zone où sévissent ces maladies).

Des gestes simples pour éviter sa prolifération



NEUTRALISONS

Neutralisons les endroits où de l'eau peut se trouver.

En rangeant à l'abri de la pluie les jouets d'enfant, les seaux, les arrosoirs, les outils de jardinage...

En vidant, au moins après chaque pluie, les coupelles de pots de fleurs (ou en les remplissant de sable), les plis de bâches, les pieds de parasols, les décorations de jardin...

En éliminant les petits récipients inutilisés, les encombrants, les pneus usagés (ou en les remplissant de terre)...



VÉRIFIONS

Vérifions le bon écoulement des eaux et nettoions régulièrement les gouttières, regards d'eau de pluie, rigoles ouvertes ou couvertes de grilles, bondes et siphons d'évacuation d'eau...



COUVRONS

Couvrons avec un voile ou une moustiquaire et de sorte que le moustique ne puisse avoir accès, les réservoirs d'eau, les récupérateurs d'eau de pluie, les bidons et fûts devant rester dehors.

Plus d'informations sur
le site de l'ARS :
www.grand-est.ars.sante.fr


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
*Liberté
Égalité
Fraternité*


Agence Régionale de Santé
Grand Est